

Genève, le 22 novembre 2013

Communiqué de presse

Dans la zone d'emploi du Genevois français, un « ménage actif » sur deux est concerné par le travail frontalier

La plus grande part (31 %) des ménages transfrontaliers est constituée d'actifs vivant seuls, et un cinquième est composé de deux actifs transfrontaliers (ménages bi-frontaliers). Cette catégorie a connu une croissance importante depuis 1999.

En 2009, sur les 152 000 ménages de la zone d'emploi du Genevois français, on compte 108 600 ménages actifs (ménages avec au moins une personne active occupée). Près d'un ménage actif sur deux – soit 53 500 ménages – est concerné par le travail frontalier.

La plus grande part de ces 53 500 ménages transfrontaliers est constituée d'actifs vivant seuls (16 700 ménages). On compte également 9 800 ménages composés d'un actif travaillant en Suisse et de son conjoint sans activité ou au chômage. Viennent ensuite les ménages constitués d'un couple de deux actifs : 15 700 ménages dans lesquels un membre du couple travaille en Suisse et l'autre en France (ménages « mixtes »), et 11 300 ménages dits « bi-frontaliers » (ménages où les deux actifs travaillent en Suisse).

Au cours de la période 1999-2009, l'ensemble des ménages actifs dans le Genevois français a crû de 29 % ; ce sont les ménages bi-frontaliers qui ont connu la croissance la plus forte (+ 65 %). Les ménages bi-frontaliers résident en grande majorité à proximité immédiate de la frontière, sont plus fréquemment propriétaires de leur logement que les autres types de ménage actif et disposent également de logements plus grands. Par ailleurs, le travail frontalier semble permettre une accession à la propriété plus rapide. Un ménage bi-frontalier sur deux a déjà franchi le pas lorsque le chef de famille atteint l'âge de 30 ans. Ce seuil de 50 % n'est atteint qu'à 34 ans pour les ménages mixtes et à 45 ans pour les ménages non-frontaliers. À l'âge de la retraite, 81 % des ménages bi-frontaliers sont propriétaires, une proportion qui se situe à 73 % pour les ménages mixtes et 61 % pour les ménages non-frontaliers.

Pour en savoir plus

Les ménages actifs de la zone d'emploi du Genevois français face au travail frontalier, Observatoire statistique transfrontalier, Fiche 4-2013, Genève, novembre 2013, 6 pages (prix : 15 francs ou 12 euros).

Cette publication est téléchargeable gratuitement sur le site Internet de l'Observatoire statistique transfrontalier www.statregio-francosuisse.net.